



## AVIS DE CONSULTATION

### Consultation ouverte relative aux travaux de rénovation de l'internat provincial de POINDIMIÉ

La SÉCAL, agissant au nom et pour le compte de la province Nord, Maître d'ouvrage, lance une consultation ouverte pour la réalisation de travaux de rénovation de l'internat provincial de POINDIMIÉ.

#### **Objet de la consultation**

La présente consultation a pour objet les travaux de rénovation de l'internat provincial de POINDIMIÉ.

Les travaux sont répartis en 1 seule tranche, composée de QUATRE (4) lots indépendants :

LOT	LIBELLÉ
01	GROS-ŒUVRE/ CLÔTURE ET PORTILLON
04	CHARPENTE / COUVERTURE
13	ÉLECTRICITÉ
16	MENUISERIE BOIS ET ALUMINIUM / FAUX-PLAFONDS

#### **Procédure de passation**

Les contrats seront passés en application des dispositions du II de l'article 2 de la délibération n° 424 du 20 mars 2019 modifiée portant réglementation des contrats et marchés publics en Nouvelle-Calédonie.

#### **Retrait et consultation du dossier**

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré gratuitement sur la plateforme des marchés publics de la province Nord : <https://marchespublics.province-nord.nc>

Les candidats sont invités à s'inscrire sur la plateforme afin de pouvoir être destinataires des éventuels modificatifs apportés au dossier de consultation.

#### **Visite des lieux**

Une visite des lieux, non obligatoire, est organisée par le représentant de l'acheteur public dans les conditions précisées à l'article 5 du règlement de la consultation, aux date, heure et lieu suivants :

**Mercredi 29 avril 2026 à 10h00 – GMT+11 (heure de Nouvelle-Calédonie)**  
**Lieu de rendez-vous : Internat de Poindimié**

#### **Date et heure limites de réception des offres**

Les soumissions devront parvenir dans les conditions fixées par le Règlement de consultation avant les date et heure indiquées ci-dessous :

**Lundi 11 mai 2026 à 12h00 – GMT+11 (heure de Nouvelle-Calédonie)**

- Soit par envoi recommandé avec avis de réception postal à : SECAL – BP 1 – 98825 POUEMBOUT ;
- Soit déposées contre récépissés à : SECAL – 311 rue des Cassis à Koné ;
- Soit déposées sur la plateforme de dématérialisation de la province Nord, en se connectant au profil acheteur. La taille des fichiers transmis ne doit pas excéder 20 Mo.

Les offres qui ne respecteraient pas ces modalités, ou qui parviendraient après la date et l'heure limites, ne seront pas prises en compte.

### **Renseignements complémentaires**

Toutes les demandes de renseignements, observations ou questions éventuelles relatives au dossier de consultation devront être formulées exclusivement par écrit.

Elles doivent être transmises par voie électronique, via la plateforme de dématérialisation de la province Nord : <https://marchespublics.province-nord.nc>, en utilisant l'onglet « Espace de discussion » après avoir sélectionné la consultation concernée.

Ces demandes doivent parvenir au plus tard CINQ (5) jours calendaires avant la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis de consultation et ses éventuels modificatifs.

Les candidats ayant téléchargé le dossier en renseignant leurs coordonnées sont automatiquement informés par la plateforme lors de la publication de l'avis modificatif.

Toute question transmise selon une autre modalité ne sera pas prise en compte.

### **Suite à donner**

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent avis de consultation.

### **Date d'envoi du présent avis**

10 avril 2026